



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES
DE LA VILLE DE SAINT-TITE
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

Avis public est par la présente donné, par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Tite, que lors de la séance extraordinaire qui sera tenue le **mercredi 26 janvier 2022 à 18h30**, en vidéoconférence, le conseil municipal adoptera les prévisions budgétaires 2022, le tout conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Fait et donné à Saint-Tite,
Ce 18 janvier 2022

A handwritten signature in blue ink that reads "Me Julie Marchand".

Me Julie Marchand,
Greffière

